Conseil municipal du 18 novembre 2024

Intervention préliminaire de Monsieur le Maire

Chers collègues,

Comme vous le savez, depuis 10 ans, nous subissons comme toutes les communes, intercommunalités et départements du pays, un affaiblissement sans précédent de nos capacités budgétaires, donc une diminution inquiétante de notre capacité à agir localement pour répondre aux besoins des habitants, de la part des gouvernements successifs.

Au lieu de s'appuyer sur les collectivités locales pour répondre aux urgences, sociales, environnementales, éducatives et résoudre les crises multiples qui se succèdent, ces gouvernements nous font les poches et nous affaiblissent.

Je ne développe pas, ce sujet est malheureusement suffisamment présent dans nos débats et en particulier en période de préparation budgétaire.

Pour ne prendre que les derniers épisodes en date, nous avons subi les foudres de l'ex-ministre de l'économie avant son exil en Suisse qui a cherché à se défausser sur le dos des collectivités locales, en nous imputant la responsabilité du dérapage des comptes publics.

Puis en septembre, le gouvernement Barnier a affiché sa volonté de rajouter 5 Milliards d'économie puisés dans nos budgets.

Enfin, la Cour des comptes a formulé en octobre des propositions visant à restreinte encore un peu plus la libre administration des collectivités.

- Réduction de 100.000 fonctionnaires territoriaux ;
- Hausse non compensée des cotisations sociales à charge des collectivités ;

- Réduction des recettes par la suppression de l'indexation des bases foncières sur l'inflation, la réduction de 300 millions dans les transferts et compensations versés par l'Etat, et l'écrêtement de l'augmentation des recettes de taxes affectées aux collectivités, notamment la TVA et la TSCA pour les reverser à l'Etat.

Ces diverses préconisations ont été reprises par le gouvernement qui a ajouté une série de mesures anti-fonctionnaires :

- Instauration de 3 jours de carence pour les arrêts maladie ;
- Gel du point d'indice qui va encore accentuer le décrochage de la rémunération de nos agents par rapport à la hausse des prix ;
- Ou encore suppression de la GIPA, la garantie individuelle de pouvoir d'achat.

Ce rouleau compresseur vient en rajouter dans les difficultés croissantes que rencontrent les exécutifs locaux pour parvenir à boucler leur budget annuel.

Des budgets qui ont, contrairement à celui de l'Etat, l'obligation d'équilibre.

Jusqu'à quand allons-nous pouvoir tenir ?

Il y en a ras-le-bol et l'heure est à la révolte.

Je ne dis pas ça pour nous, qui comme tous les élus des municipalités à direction communiste, sommes mobilisés avec force depuis des années, avec le soutien de nos parlementaires, pour non seulement dénoncer mais nous opposer à ces politiques nocives, sous Hollande comme sous Macron.

Je parle de révolte parce que cette fois, tout le monde semble s'y mettre.

D'Edouard Philippe qui ne fut pourtant pas le dernier quand il était 1er Ministre à nous affaiblir, et qui refuse d'intégrer les conséquences des annonces gouvernementales dans le projet de budget de la Communauté Urbaine, jusqu'au très sage et docile président macroniste du Département Bertrand Bellanger qui menace de déposer les clés du Département au Préfet.

Je sais, ils pourraient plutôt faire preuve de cohérence entre ce qu'ils disent ici et ce qu'ils font là-haut en soutenant ces gouvernements et en faisant obstacle à la nomination d'un gouvernement de gauche rendu légitime par le résultat des élections.

Mais c'est vous dire combien la fronde des élus se généralise, et toutes les associations d'élus, à commencer par l'Association des Maires de France qui tiendra son congrès demain, et la coopérative des élus communistes.

Je vous propose évidemment de nous y associer et de mobiliser localement. Car ce n'est pas une question d'élue, c'est une question qui concerne tous les habitants mais aussi la démocratie.

Aussi, je vous propose d'examiner une motion de défense des finances des collectivités locales que va nous présenter Marc Guérin.

Puis, après le débat et le vote sur cette motion, je vous propose d'interrompre notre Conseil pour exprimer, procès-verbal à l'appui, notre mécontentement.

Nous allons mettre en ligne ce soir une pétition appelant les Gonfrevillais à soutenir leur commune, elle sera relayée par une diffusion de flyers, par le bulletin municipal, notre site Internet et nos réseaux sociaux.

Notre sénatrice Céline Brulin et notre député Jean-Paul Lecoq s'en empareront pour les faire remonter au Sénat et à l'Assemblée qui peuvent encore s'opposer aux décisions gouvernementales.

En Conseil communautaire jeudi, nous porterons aussi l'offensive mais en défendant aussi l'idée que l'agglo ne doit pas faire à son tour peser sur les communes les conséquences des mesures gouvernementales qui l'affectent.

Nous nous opposons par conséquent à la diminution des enveloppes dédiées aux voiries, à l'éclairage public et à l'assainissement.

Des secteurs qui sont déjà aujourd'hui à un niveau d'entretien bien inférieur à ce qu'il était lorsque ces compétences étaient exercées par notre commune.

Nous nous opposons aussi à la baisse de la Dotation de Solidarité Communautaire dont le gel des montants nous prive déjà de recettes précieuses.

Et nous demandons de faire valoir notre droit à adapter localement, sur 10 ans, le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères dont le Conseil communautaire a adopté l'année dernière malgré notre opposition, une hausse considérable qui n'est pas soutenable pour les Gonfrevillais.

On ne peut déjà pas compter sur l'Etat, ce n'est certainement pas le moment pour ne plus pouvoir compter non plus sur l'agglomération qui vit en partie des richesses produites sur notre territoire.

J'appelle chacun d'entre vous, mais aussi les responsables associatifs et syndicaux à se mobiliser fortement au cours de ces 4 semaines qui seront marquées par la suite de l'examen puis de l'adoption du budget de l'Etat pour l'année prochaine.

La démocratie est au coin de la rue, c'est le moment qu'elle s'exprime massivement !